



Correspondant : Me Christiane FROMENTEAU
8, rue d'Anjou 95400 Arnouville les Gonesse
☎ 01.39.87.05.54 – Portable: 06.23.84.60.41

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES 20H00
E-Mail : christelf@aol.com

VIARMES

11 & 12 NOVEMBRE 2006

CONCOURS EN SALLE - 2 fois 18 mètres

+ « Les TROPHEES de Viarmes » (par équipe de 4 tireurs qui comptent)

SUPPORT de la DIVISION DEPARTEMENTALE 95

Lieu : Gymnase municipal de VIARMES, face au collège (itinéraire fléché)
Eclairage des cibles par double rangée de néons « haut et bas » + Décompteur
Chaussures de salle obligatoires

Horaires des tirs : Samedi (2 départs) 13 h 00 et 16 h 30
Dimanche (3 départs) 8 h 30, 12 h 00 et 15 h 30
2 volées d'échauffement

Blasons utilisés : **Arcs « classique » :** blasons 40 cm
Arcs « à poulies » : tri spots verticaux
Benjamins & minimes et Catégorie Arcs Nus: blasons 60 cm
Poussins: blasons 80 cm

Remise des prix : Dimanche vers 19 heures – aux 3 premiers de chaque catégorie

Les TROPHEES de VIARMES - CONCOURS PAR EQUIPES de 4 tireurs qui comptent

- Types d'équipes : Equipes Arcs Classiques
Equipes Arcs à Poulies
- Mixité des catégories possible dans la même ARME
- Mixité possible entre HOMMES et FEMMES dans la même équipe.

Récompense : aux 3 premières équipes – Arcs Classiques et aux 3 premières équipes – Arcs à Poulies
1 TROPHEE équipe Arcs classiques et 1 TROPHEE équipe Arcs à Poulies

- Classement des 5 premières équipes avec attribution de points.

EQUIPE	Points attribués
1ère	15
2ème	10
3ème	7
4ème	5
5ème	3

Ne sera retenue chaque année que la meilleure équipe de chaque Club ou Compagnie dans chaque arme.
A l'issue de la 5^{ème} année les équipes Arcs classiques et Arcs à Poulies ayant obtenues le plus de points remportent le TROPHEE

Remise des prix : Dimanche vers 19 heures

Inscriptions : Par Equipe de 4 tireurs : **32 Euros – Individuel : 8,50 Euros**

(Licence avec photo obligatoire, (Application au 01/09/2006) certificat médical, passeport exigés au Greffe)

Le bulletin d'inscription, joint en annexe, doit être retourné impérativement avant le

31 Octobre 2006 accompagné des droits d'inscription. Ne seront acceptées que les inscriptions accompagnées d'un chèque à l'ordre de la « Compagnie d'Arc de Viarmes »

Les places réservées par téléphone et non confirmées par écrit, sous 72 heures accompagnées des droits d'inscription, seront remises à disposition.

Buvette sur place : boissons, sandwiches, friandises...etc.

Mandats et résultats des concours sur le site Internet : <http://membres.lycos.fr/arcviarmes>

Et sur le site du CD95 : <http://cd95tirarc.free.fr>